

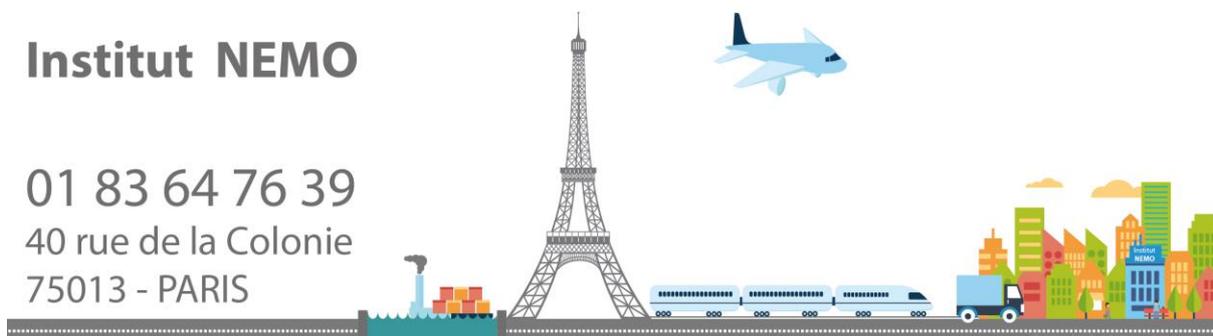


Offre de formation

Titre professionnel Niveau 3
AGENT MAGASINIER TP-00472
Code RNCP 1852
Entrée de janvier 2023 à décembre 2023
Entrée permanente
20 places

Institut NEMO

01 83 64 76 39
40 rue de la Colonie
75013 - PARIS



INTITULE DE LA FORMATION

AGENT MAGASINIER TP-00472

Code(s) ROME :

N1103 - Magasinage et préparation de commandes

CHAMP DE LA FORMATION

Activités visées :

L'agent magasinier réalise la mise à disposition de produits conformes à des commandes, dans le respect des procédures de sécurité, de qualité et de protection de la santé au travail.

Il réceptionne les produits livrés et les met en stock. Il enregistre les données correspondantes dans le système d'information de l'entreprise, s'assure de leur cohérence avec le stock physique et effectue des inventaires. Il suit le stock de produits et veille au respect des règles de sécurité des produits, en tenant compte de réglementations spécifiques à certains types de produits.

Il reçoit les commandes de clients internes et externes et s'assure de la disponibilité des produits, prélève les produits, les emballe en fonction de leurs caractéristiques et des modes de transport et appose les pictogrammes, Il édite les documents commerciaux et les joint à la commande.

Il peut être amené à renseigner ou servir un client, en face à face ou par téléphone, traiter une demande de retour de marchandise ou une réclamation.

L'agent magasinier travaille, seul ou au sein d'une équipe, sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il organise son activité en fonction de sa charge de travail et des impératifs des horaires d'expédition ou de livraison Il prend en compte les aspects du développement durable liés au contexte de son activité. La taille de l'entreprise impacte son degré de responsabilité, d'autonomie et de polyvalence au sein du magasin.

L'agent magasinier est en relation permanente avec des interlocuteurs internes et externes à l'entreprise, tels que collaborateurs, fournisseurs, clients et prestataires de services.

L'agent magasinier travaille le plus souvent debout, avec des déplacements dans une zone définie. Il manipule des produits de dimensions et de poids variables et utilise des matériels de manutention dans le respect de règles de qualité et de sécurité. Il applique les principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle.

Compétences attestées :

1. Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des stocks

Réceptionner et contrôler les marchandises.

Valider les informations relatives à la réception et affecter des emplacements aux nouveaux produits.

Ranger les articles dans le stock.

Préparer et réaliser les inventaires des produits en stock.

2. Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients

Renseigner les données relatives au traitement des commandes clients.

Accueillir le client, identifier son besoin et établir les documents commerciaux.

Prélever les articles dans le stock.

Emballer la commande client en vue de sa mise à disposition avec les documents de vente et de transport.

Compétences transversales de l'emploi :

- appliquer les règles de qualité, de sûreté et de sécurité dans le magasin dans le respect des procédures.
- organiser ses journées de travail en fonction des impératifs de production.
- communiquer oralement et par écrit avec les interlocuteurs concernés.

PUBLIC CIBLE

Toute personne de 16 ans minimum souhaitant exercer le métier d'Agent(e) magasinier(ère).



PRE-REQUIS

- ✓ Maîtrise de la langue française et des opérations de calcul de base
- ✓ Aucune contre-indication médicale à exercer ce métier
- ✓ Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail) au passage des permis CACES 1-3-5

MODALITES ET CONTENUS D'INFORMATION

- ✓ Informations sur la formation Tél. : 01 83 64 76 39-Monsieur Bitane
- ✓ Site internet www.institutnemo.fr Réseau social Facebook
- ✓ Inscription à l'information collective qui précède la formation
- ✓ Sélection avec tests et entretien

PROCEDURE D'ADMISSION DES PARTICIPANTS

Le recrutement se fait en 3 temps

1. Le téléchargement du dossier de candidature sur notre site internet www.institutnemo.com
2. Une session de test au cours de laquelle vous passez un **test simple de logique mathématiques et de rédaction en français** suivi d'un entretien de motivation avec le conseiller en formation.
3. Une fois reçu chez nous, notre équipe de conseillers en formation sont là pour vous accompagner et vous présenter à nos entreprises partenaires. Délai 1 à 3 mois.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>RNCP1852BC01</p> <p>Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des stocks</p>	<p>Réceptionner et contrôler les marchandises.</p> <p>Valider les informations relatives à la réception et affecter des emplacements aux nouveaux produits.</p> <p>Ranger les articles dans le stock.</p> <p>Préparer et réaliser les inventaires des produits en stock.</p>	<p>a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).</p> <p>b) D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.</p> <p>c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.</p>
<p>RNCP1852BC02</p> <p>Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients</p>	<p>Renseigner les données relatives au traitement des commandes clients.</p> <p>Accueillir le client, identifier son besoin et établir les documents commerciaux.</p> <p>Prélever les articles dans le stock.</p> <p>Emballer la commande client en vue de sa mise à disposition avec les documents de vente et de transport.</p> <p>Compétences transversales de l'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - appliquer les règles de qualité, de sûreté et de sécurité dans le magasin dans le respect des procédures. - organiser ses journées de travail en fonction des impératifs de production. - communiquer oralement et par écrit avec les interlocuteurs concernés. 	<p>a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).</p> <p>b) D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.</p> <p>c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.</p>

SECTEURS D'ACTIVITES ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- entreprises de commerce de gros ;
- entreprises de commerce de détail ;
- sites industriels.

Type d'emplois accessibles :

- magasinier ;
- magasinier vendeur ;
- agent d'expédition ;
- magasinier gestionnaire de stock ;
- préparateur de commandes ;
- réceptionnaire.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- ✓ La durée de la formation : 308 heures
- ✓ L'organisation du calendrier de formation : Alternance
- ✓ Modalité pédagogique : Présentiel
- ✓ Lieux de formation : 273 heures en centre de formation Institut Nemo 40 rue de la colonie 75013 Paris Siret : 449 356 047
35 heures en centre de formation CACES Ris Formation 74 Avenue du Président Kennedy, 91170 Viry-Châtillon. www.ris-formation.fr
- ✓ L'organisation du calendrier de formation : Alternance
- ✓ Les modalités de formation : Contrat d'apprentissage-Contrat de professionnalisation
- ✓ Restauration dans le centre : Non
- ✓ Hébergement dans le centre : Non
- ✓ Transport : Métro ligne 6: Place d'Italie ou Corvisart
RER B: Cité Universitaire
Tramway T3: Arrêt Poterne des peupliers ou Stade Charletty
- ✓ Accès handicapés :
Les locaux de l'Institut Nemo sont accessibles aux différentes familles de handicap
 - Le handicap moteur ;
 - Les handicaps sensoriel, auditif et visuel ;
 - Les handicaps mentaux, cognitifs et psychiques.Les zones clés de l'accessibilité du centre de formation Institut Nemo
 - L'entrée
 - L'accueil
 - Les salles de formation
 - Les sanitaires
 - La signalétique
 - L'information générale
 - Le lieu de collation

PROGRAMME DE FORMATION

DOMAINES PROFESSIONNELS	EN HEURES
Les flux entrants	
Réception de marchandises	56
Gestes et Postures	7
Mise en stock de la marchandise	56
Tenue d'un stock	42
La conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté	
CACES 1.3.5	35
Les flux sortants	
Préparation de commandes	56
Expédition des commandes	56
DOMAINES GENERAUX	EN HEURES

ACTIVITÉS	TACHES	GROUPES DE COMPÉTENCES	COMPÉTENCES	SAVOIRS-ASSOCIES
<p>Activité 1 – La prise en charge des flux entrants</p>	<p>Réception de marchandises</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil du transporteur - Vérification des documents de livraison avant déchargement - Déchargement d'un véhicule - Réalisation de contrôles qualitatifs et quantitatifs - Validation des documents et gestion des anomalies <p>Mise en stock de la marchandise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des structures de stockage et leurs caractéristiques -Rangement des produits, cartons ou palettes dans l'aire de stockage dédiée -Manutention des palettes et conditionnements (rouleaux, boîtes, cartons) <p>Tenue d'un stock</p> <ul style="list-style-type: none"> - Notions d'adressage - Enregistrement et consultation de mouvements de stocks en assurant la traçabilité selon les instructions et procédures - Réalisation d'un inventaire sur instructions et selon les procédures <p>Gestes et Postures</p> <ul style="list-style-type: none"> -Charger et décharger des charges 	<p>Groupe de compétences 1 – La prise en charge des flux entrants</p>	<p>G1C1 - Identifier les informations nécessaires à l'activité</p> <p>G1C2 - Détecter les anomalies et les avaries</p> <p>G1C3 - Transmettre les informations relatives aux anomalies et aux avaries</p> <p>G1C4 - Repérer l'implantation et l'adressage des marchandises</p> <p>G1C5 - Dégroupier les marchandises</p> <p>G1C6 - Reconditionner les marchandises</p> <p>G1C7 - Transférer les marchandises</p> <p>G1C8 - Affecter les marchandises en fonction de la destination</p> <p>G1C9 - Saisir les informations relatives à la réception</p> <p>G1C10 - Nettoyer la zone de travail</p> <p>G1C11 - Compter les produits dans le cadre de l'inventaire</p> <p>G1C12 - Saisir les informations sur les supports d'inventaire</p> <p>G1C13 Adopter des principes de sécurité physique et d'économie d'effort.</p> <p>G1C14Adopter des manutentions protectrices et adaptées à son métier.</p> <p>G1C15Utiliser efficacement les aides techniques préventives.</p>	<p>A1G1S1 – Les flux entrants</p> <p>S1.1 - La chaine logistique</p> <p>S1.3 - Les matériels de manutention</p> <p>S1.4 – Les matériels de stockage</p> <p>S1.4 - La sécurité sur la zone d'activités logistiques</p> <p>S1.4- Les marchandises</p> <p>S1.5- Les emballages</p> <p>S1.6 - La réception</p> <p>S1.6- Les documents</p> <p>S1.7- Les contrôles</p> <p>S1.7 - L'adressage</p> <p>S1.8 - Le stockage</p> <p>S1.9 - Les stocks</p> <p>S1.10 - L'inventaire</p> <p>S1.11- Les anomalies et avaries</p> <p>S1.12-Introduction sur les troubles musculo-squelettiques (TMS) et état des lieux des pathologies en France</p> <p>S1.13-Notions d'anatomie et biomécanique et pathologies du travail</p> <p>-S1.14-Étude des postes de travail (positions de manutentions)- Principes d'économie d'effort et de sécurité physique</p> <p>S1.15-Entraînement aux gestes corrects</p> <p>S1.16-Gestes de la vie quotidienne : la santé ne s'arrête pas au travail</p> <p>S1.17-Hygiène de vie</p> <p>S1.18-Nutrition / lien avec la douleur</p>

<p>Activité 2 – La conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté 1.3.5</p>	<p>Le choix d'un chariot</p> <ul style="list-style-type: none"> -La prise en charge du chariot -La conduite en sécurité du chariot -La prise, le lavage, le déplacement d'une charge à l'aide du chariot -Les opérations de fin de poste 	<p>Groupe de compétences 2 – Le choix d'un chariot</p>	<p>G2C1 - Choisir le matériel adapté à la tâche de manutention G2C2 - Assurer le fonctionnement du chariot de manière à effectuer l'activité en sécurité G2C3 - Mettre le chariot en état opérationnel compte tenu des tâches à réaliser G2C4 - Manœuvrer le chariot G2C5 - Prendre une charge G2C6 - Déplacer une charge G2C7 - Déposer une charge G2C8 - Arrêter le chariot G2C9 - Signaler les anomalies et les difficultés éventuelles</p>	<p>A2G2S2 – La conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté</p> <p>S2.1- La réglementation en matière de conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté S2.2 - Les instances et organismes de prévention S2.3 - Les principaux facteurs d'accidents avec les chariots S2.4 - Les principaux types de chariots automoteurs à conducteur porté S2.5 - La technologie des chariots S2.6 - Les accessoires adaptables aux chariots S2.7- Les opérations de maintenance S2.8 - La conduite en sécurité des chariots automoteurs S2.9 - Les équipements de protection individuelle</p> <p>A3G3S3 - Les flux sortants</p> <p>S3.1 - L'affectation des emplacements S3.2- Les circuits de préparation de commandes S3.3 - Les méthodes de prélèvement S3.4 - Les pictogrammes et symboles normalisés S3.5 - Les documents nécessaires à la préparation de commande et à l'expédition de marchandises S3.6 - Les matériels de manutention S3.7 – Les emballages et les unités de chargement S3.8 - Le reconditionnement S3.9 - La palettisation S3.10 – Les contrôles</p>
<p>Activité 3 – La prise en charge des flux sortants</p>	<p>Préparation de commandes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de la procédure de préparation de commandes - Prélèvement des produits jusqu'à leur emballage avant expédition - Contrôle de préparation des commandes (conformité des références, l'aspect et la quantité du produit) <p>Expédition de commandes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil du transporteur - Vérification des documents d'expédition avant chargement - Chargement d'un véhicule 	<p>Groupe de compétences 3 – La prise en charge des flux sortants</p>	<p>G3C1 - Collecter les informations liées à la préparation de commandes G3C2 - Repérer l'implantation et l'adressage de la marchandise G3C3 - Suivre ou établir le circuit de prélèvements G3C4 - Préparer la marchandise selon la nature des produits et les règles de sécurité et d'hygiène G3C5 - Préparer la marchandise selon la nature des produits et les règles de sécurité et d'hygiène G3C6 - Contrôler la qualité et la conformité des produits prélevés G3C7 - Transmettre les informations relatives aux anomalies et aux avaries G3C8 - Saisir les informations relatives à la préparation</p>	

		G3C9 - Grouper et reconditionner les commandes G3C10 - Constituer une unité de charge stable et équilibrée G3C11 - Participer à l'édition des documents administratifs G3C12 - Transférer les marchandises G3C13 - Nettoyer la zone de travail	S3.11- Le plan de chargement S3.12- L'arrimage et le calage
--	--	--	--

COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

Être soucieux des procédures en vigueur, des règles d'hygiène, de sécurité et de manipulation des produits
Être attentif à l'ensemble des opérations
Contribuer à la propreté et la sécurité du lieu de travail
Être attentif aux procédures de contrôle et de mise en conformité du chariot, de la prise en charge du chariot jusqu'à la fin de l'activité
Être vigilant aux règles de conduite, à l'ergonomie liée à la conduite et à l'environnement de travail.
Être respectueux des spécifications techniques sur l'utilisation des chariots
Être vigilant au signalement des anomalies

LA CONDUITE DE CHARIOTS EN SÉCURITÉ

Le référentiel Magasinier-Préparateur de Commandes prévoit le passage de la conduite de chariots en sécurité des catégories 1, 3 et 5 selon la recommandation R389 en vigueur de la CNAMTS.

Formation CACES catégorie 1 - 3 - 5

Durée de la formation : 4jours+ 1 jour pour le test, soit 35 Heures dont 14 H de formation pratique

Type de chariots : Chariots des catégories 1, 3 et 5. Chariots électriques pour les catégories 1 3 et 5. Electriques et thermiques pour la catégorie 3.

Type de charges : Palettes, bacs métalliques, citernes d'eau

Type de sol : Extérieur et Intérieur

Objectif journée 1

<p style="text-align: center;">✓ Formation théorique</p> <p>Législation L'accès à la profession Les responsabilités Le code pénal La jurisprudence Les organismes de prévention Les textes de référence</p> <p>Le chariot Les catégories Les organes Les vérifications</p>	<p style="text-align: center;">✓ Formation pratique</p> <p>Les organes des chariots Vérifications avant départ. Consignes de circulation Prise en main du chariot.</p> <p>Etre capable de : -circuler à vide, en marche avant et en marche arrière, en ligne droite et en courbe (cat 1-3-s) -prendre et déposer une charge au sol (cat I).</p>
--	--

Objectif journée 2

<p style="text-align: center;">✓ Formation théorique</p> <p>Législation (2) Le protocole de sécurité Le droit d'alerte/retrait Les pictogrammes Les étiquettes de matières dangereuses La circulation dans l'entrepôt</p> <p>Le chariot (2) Les équipements Les levées La stabilité du chariot</p>	<p style="text-align: center;">✓ Formation pratique</p> <p>Vérifications avant départ Consigne de manutention Consignes de sécurité</p> <p>Etre capable de : -gerber (et dégerber) en pile à une hauteur inférieure à 4 m (cat 3-5). -prendre et déposer une charge au sol (cat I).</p>
--	--

Objectif journée 3

<p style="text-align: center;">✓ Formation théorique</p> <p>Législation (3) Les panneaux Conduite sur la voie publique</p>	<p style="text-align: center;">✓ Formation pratique</p> <p>Vérifications avant départ. Consignes de manutention Consignes de sécurité</p>
---	---

Les vérifications périodiques Le chariot (3) La stabilité du chariot La sécurité Les statistiques Les lésions	Etre capable de : -gerber (et dégerber) en palettier à une hauteur inférieure à 4 m (cat 3-5) -charger et décharger un véhicule à partir d'un quai (cat 1).
--	--

Objectif journée 4

✓ Formation théorique La sécurité (2) Les accidents Les consignes de sécurité Circulation sur un plan incliné Les interdictions Cas de renversement et basculement Consignes de gerbage et stockage Chargement de véhicule Consignes en cas d'incendie Les supports de manutention Entraînement au test	✓ Formation pratique Vérifications avant départ. Consignes de manutention Consignes de sécurité Etre capable de -prendre et de déposer des charges en piles et en palettier jusqu'à 6m de hauteur (cat 3-s). - manutentionner une charge longue (cat 3). Etre capable de charger et décharger un véhicule (cat 1-3).
--	--

Objectif journée 5

Formation théorique Test théorique 120 mn	Formation pratique Tests pratiques Passage du CACES@ suivant les catégories (nombre de candidats testés max : 9)
---	--

Français

La maîtrise de l'expression orale et écrite, le développement des aptitudes à la lecture et à l'interprétation, l'acquisition d'une culture, la construction du jugement, qui concourent à l'épanouissement d'une personnalité ouverte à autrui et au monde. Cet enseignement vise ainsi l'acquisition de quatre compétences, liées entre elles :

- entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer dans des situations de communication diverses ;
- entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire, adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ;
- devenir un lecteur compétent ;
- confronter des connaissances et des expériences pour se construire.

Pratiques

Connaissance et maîtrise de la langue

Expression orale

Écriture et réécriture Lecture

COÛT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- ✓ Coût de la formation : 9060 euros TTC
- ✓ Mode de financement :
 - Contrat d'apprentissage
 - Contrat de professionnalisation

METHODES-MOYENS PEDAGOGIQUES

- La méthode expositive, transmissive ou magistrale ;
- La méthode démonstrative ;
- La méthode interrogative ;
- La méthode active ou dite « de découverte » ;
- La méthode expérientielle.
- Les supports de présentation classiques de type PowerPoint
- Les supports vidéo
- Des supports réels tels qu'objets ou matériels
- Les jeux de formation
- Tableaux numériques
- PC portables pack windows word-Excel
- Imprimante couleurs
- Plateforme collaborative EDULOG

MODALITES D'EVALUATION DES SAVOIRS OU INDIVIDUALISATION ET SECURISATION DU PARCOURS DE FORMATION

Le concept des « ceintures de compétences »

« *La pédagogie institutionnelle a été élaborée par Fernand Oury (1920-1998) et Raymond Fonvieille (1923-2000).*

Oury s'est aussi inspiré de son expérience de judoka, partant du postulat de départ qu'une classe homogène n'existe pas. Les ceintures de niveau permettent aux enfants d'évaluer leur réussite dans tel ou tel domaine d'activité de la classe. Une ceinture élevée se doit d'aider un débutant, autrement dit, plus un enfant a une ceinture élevée, plus on peut être exigeant avec lui. »

Dans le cadre de l'individualisation et de la sécurisation des parcours, nous proposons le même principe aux alternants, mais dans les compétences métiers. L'idée principale des ceintures est que l'alternant doit valider chaque compétence avant de passer à la ceinture supérieure. Ainsi, l'alternant qui arrive en début de formation commence à la ceinture blanche. Puis il progresse de la jaune à la noire tout au long du cycle de formation. Le découpage se veut chronologique (on passe une couleur à la fois), mais également complexifié (les notions de la ceinture précédente sont à maîtriser pour valider la ceinture suivante).

Il est évident que le parcours de chaque alternant se doit d'être individualisé et personnalisé, guidé par le conseiller en formation et le formateur lui-même avec l'aide d'un plan de travail. Ainsi, certains seront à la ceinture verte à mi-formation, tandis que d'autres, plus rapides, seront à la bleue. L'objectif étant d'atteindre « le socle des compétences ».

ORGANISATION DE LA FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

La durée de la formation en milieu professionnel est incluse dans la formation en entreprise. Afin d'assurer une cohérence dans la formation, l'équipe pédagogique du centre de formation d'apprentis doit veiller à informer les maîtres d'apprentissage des objectifs des différentes périodes de cette formation. Les activités confiées à l'apprenti doivent respecter les objectifs définis ci-dessus.

Afin de pouvoir assurer un suivi des compétences en formation ou entreprise d'accueil de l'apprenant, un livret de formation permet à l'équipe pédagogique et à l'entreprise :

- de prévoir les compétences à mobiliser
- de suivre les compétences qui ont été mobilisées par l'apprenant.

PROCESSUS DE VALIDATION DE LA CERTIFICATION

Voie d'accès à la certification	OUI	NON	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation	X		Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il

			est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)
Par candidature individuelle		X	
Par expérience		X	

Entretien final du candidat avec le jury

Pour l'octroi du titre professionnel, le jury se prononce au terme de l'entretien final avec les candidats. L'entretien final se déroule en fin de « session titre ».

Pour prendre sa décision, le jury dispose des éléments suivants:

- Résultats d'un Dossier Professionnel (DP) dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle ;

Remis au candidat :

Permis CACES 1-3-5

En cas d'échec, le candidat pourra se présenter aux sessions prochaines en candidat libre, formation initiale ou continue.

Procès-verbal de délibération du jury

Un procès-verbal de session est établi après délibération du jury. Il est validé par le représentant de l'unité départementale compétente de la Direccte. Trois situations peuvent se présenter :

1. *Réussite au titre professionnel* : le représentant de l'unité départementale compétente de la Direccte délivre le titre professionnel au candidat. En cas de réussite au CCP*, le représentant de l'unité départementale compétente de la Direccte délivre le livret de certification actualisé au candidat.

2. *Réussite partielle au titre professionnel* : le représentant de l'unité départementale compétente de la Direccte remet au candidat un livret de certification. A partir de l'obtention d'un ou plusieurs CCP, le candidat peut se présenter aux autres CCP constitutifs du titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre. Le candidat dispose d'un délai maximum d'un an suite à la fin de validité du titre pour se présenter au titre.

Toutefois, au-delà d'un délai d'un an suivant la date de validation du procès-verbal de session par le représentant de l'unité départementale compétente de la Direccte d'un ou plusieurs CCP, le candidat issu d'un parcours de formation devra suivre une formation en cohérence avec le ou les CCP visés.

3. *Echec total au titre professionnel ou en cas d'absence* : le candidat issu d'un parcours de formation dispose d'un délai maximum d'un an pour se présenter à une

nouvelle session titre sans obligation de suivre une nouvelle formation. Au-delà d'un an, le candidat devra suivre une formation en cohérence avec le titre visé. Dans le délai d'un an, le candidat ne peut se présenter à plus de trois sessions du titre visé.

En cas d'invalidation du procès-verbal de session par le représentant de l'unité départementale compétente de la Direccte, la session est annulée

*CCP certificats de compétences professionnelles

Tirant les conséquences de la consécration des « blocs de compétences » opérée par la loi du 5 mars 2014, l'arrêté prévoit que le titre professionnel est constitué d'un ou de plusieurs blocs de compétences dénommés « certificats de compétences professionnelles (CCP)



REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

DU TITRE PROFESSIONNEL

Agent magasinier

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
AM	REAC	TP-00472	09	27/06/2019	30/07/2018	1/34

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel	5
Liste des activités	5
Vue synoptique de l'emploi-type.....	6
Fiche emploi type	7
Fiches activités types de l'emploi	9
Fiches compétences professionnelles de l'emploi	13
Fiche compétences transversales de l'emploi.....	29
Glossaire du REAC	31

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
AM	REAC	TP-00472	09	27/06/2019	30/07/2018	3/34

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Dans sa version 2018, le titre professionnel « Agent magasinier » préserve ses deux activités : une activité caractérisée par le mouvement des marchandises entrantes, l'autre par le mouvement des marchandises sortantes.

Contexte de l'examen du titre professionnel

Les enquêtes auprès des entreprises, l'analyse des offres d'emploi et des fiches métier montre que le contenu des compétences reste pertinent. Les savoir-faire relatifs à la prévention des risques physiques liés au travail ont été renforcés.

Liste des activités

Ancien TP : Agent magasinier

Activités :

- Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des articles
- Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients

Nouveau TP : Agent magasinier

Activités :

- Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des stocks
- Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
AM	REAC	TP-00472	09	27/06/2019	30/07/2018	5/34

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des stocks	1	Réceptionner et contrôler les marchandises
		2	Valider les informations relatives à la réception et affecter des emplacements aux nouveaux produits
		3	Ranger les articles dans le stock
		4	Préparer et réaliser les inventaires des produits en stock
2	Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients	5	Renseigner les données relatives au traitement des commandes clients
		6	Accueillir le client, identifier son besoin et établir les documents commerciaux
		7	Prélever les articles dans le stock
		8	Emballer la commande client en vue de sa mise à disposition avec les documents de vente et de transport

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
AM	REAC	TP-00472	09	27/06/2019	30/07/2018	6/34

FICHE EMPLOI TYPE

Agent magasinier

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

L'agent magasinier réalise la mise à disposition de produits conformes à des commandes, dans le respect des procédures de sécurité, de qualité et de protection de la santé au travail.

Il réceptionne les produits livrés et les met en stock. Il enregistre les données correspondantes dans le système d'information de l'entreprise, s'assure de leur cohérence avec le stock physique et effectue des inventaires. Il suit le stock de produits et veille au respect des règles de sécurité des produits, en tenant compte de réglementations spécifiques à certains types de produits.

Il reçoit les commandes de clients internes et externes et s'assure de la disponibilité des produits, prélève les produits, les emballe en fonction de leurs caractéristiques et des modes de transport et appose les pictogrammes. Il édite les documents commerciaux et les joint à la commande.

Il peut être amené à renseigner ou servir un client, en face à face ou par téléphone, traiter une demande de retour de marchandise ou une réclamation.

L'agent magasinier travaille, seul ou au sein d'une équipe, sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il organise son activité en fonction de sa charge de travail et des impératifs des horaires d'expédition ou de livraison. Il prend en compte les aspects du développement durable liés au contexte de son activité. La taille de l'entreprise impacte son degré de responsabilité, d'autonomie et de polyvalence au sein du magasin.

L'agent magasinier est en relation permanente avec des interlocuteurs internes et externes à l'entreprise, tels que collaborateurs, fournisseurs, clients et prestataires de services.

L'agent magasinier travaille le plus souvent debout, avec des déplacements dans une zone définie. Il manipule des produits de dimensions et de poids variables et utilise des matériels de manutention dans le respect de règles de qualité et de sécurité. Il applique les principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Entreprises de commerce de gros ;
Entreprises de commerce de détail ;
Sites industriels.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Magasinier
Magasinier vendeur
Agent d'expédition
Magasinier gestionnaire de stock
Préparateur de commandes
Réceptionnaire

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet.

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Sans objet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
AM	REAC	TP-00472	09	27/06/2019	30/07/2018	7/34

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des stocks

Réceptionner et contrôler les marchandises

Valider les informations relatives à la réception et affecter des emplacements aux nouveaux produits

Ranger les articles dans le stock

Préparer et réaliser les inventaires des produits en stock

2. Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients

Renseigner les données relatives au traitement des commandes clients

Accueillir le client, identifier son besoin et établir les documents commerciaux

Prélever les articles dans le stock

Emballer la commande client en vue de sa mise à disposition avec les documents de vente et de transport

Compétences transversales de l'emploi

Appliquer les règles de qualité, de sûreté et de sécurité dans le magasin dans le respect des procédures

Organiser ses journées de travail en fonction des impératifs de production

Communiquer oralement et par écrit avec les interlocuteurs concernés

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019)

Convention(s) : Sans objet.

Code(s) NSF :

311t--Tri, préparation des commandes, magasinage

Fiche(s) Rome de rattachement

N1103 Magasinage et préparation de commandes

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
AM	REAC	TP-00472	09	27/06/2019	30/07/2018	8/34

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des stocks

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Dans le respect des procédures de l'entreprise et des consignes de sécurité, l'agent magasinier réceptionne des marchandises.

En tenant compte des marchandises reçues, de la commande, et des documents de livraison, il procède aux opérations de contrôle des produits. Lors de ces contrôles, il effectue les pointages et détecte les non conformités, telles que des avaries, des manquants, des erreurs de référence et rédige les réserves relatives aux anomalies constatées.

En conformité avec les pointages effectués sur les documents de réception, il valide les données dans le système d'information afin que le stock informatique corresponde au stock physique. Lors d'une réception de produits non répertoriés dans le stock, il attribue des adresses de stockage en fonction des caractéristiques des produits et de l'implantation du magasin.

Il utilise des matériels de manutention et des équipements de protection individuelle pour ranger les produits dans l'emplacement identifié. Il respecte les règles de stockage afin d'assurer leur conservation et leur mise à disposition. Il transmet les documents aux interlocuteurs concernés.

Il réalise les inventaires physiques et les opérations de contrôle régulier ou ponctuel dans le respect des procédures et du délai imparti. Il recherche la cause des écarts afin d'assurer la cohérence entre les stocks physiques et les données du système d'information et communique les résultats des contrôles au demandeur.

Il a en charge l'entretien et le rangement de la zone de stockage.

L'agent magasinier exerce cette activité seul ou au sein d'une équipe, sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il prend en compte au quotidien les principes du développement durable liés au contexte de son activité et applique les principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle.

L'agent magasinier est en relation permanente avec des interlocuteurs internes et externes à l'entreprise, tels que collaborateurs, fournisseurs et prestataires de services.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Réceptionner et contrôler les marchandises

Valider les informations relatives à la réception et affecter des emplacements aux nouveaux produits

Ranger les articles dans le stock

Préparer et réaliser les inventaires des produits en stock

Compétences transversales de l'activité type

Appliquer les règles de qualité, de sûreté et de sécurité dans le magasin dans le respect des procédures

Organiser ses journées de travail en fonction des impératifs de production

Communiquer oralement et par écrit avec les interlocuteurs concernés

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
AM	REAC	TP-00472	09	27/06/2019	30/07/2018	9/34

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Dans le respect des procédures de l'entreprise, l'agent magasinier enregistre dans le système d'information de l'entreprise les éléments de la commande client.

Il recherche les informations telles que des références, le conditionnement, le prix ou la disponibilité dans les bases de données informatiques. Il édite les documents de préparation et les classe dans l'ordre des priorités.

Il peut être amené à accueillir le client, en face à face ou au téléphone, identifier son besoin et le renseigner. En fonction des éléments qu'il recueille lors de l'échange, références, unités de vente, quantités, il enregistre la commande du client et édite les documents commerciaux. En cas de retour de marchandise ou réclamation d'un client, il réalise les contrôles et le traitement de la demande.

Dans le respect des consignes de manutention et en fonction de l'agencement de la zone de stockage, il choisit les matériels de manutention et des équipements de protection individuelle. Il organise le prélèvement des produits afin d'optimiser la production. Il prélève la marchandise en vérifiant l'état, le nombre et le conditionnement et renseigne les documents de préparation.

L'agent magasinier choisit l'emballage et constitue des unités de manutention appropriées aux caractéristiques des produits et aux modes de transport, afin d'en assurer la protection. Il renseigne les documents de transport, édite les documents de vente et les joint à la marchandise.

Il organise ses activités et l'ordre de ses préparations en fonction des priorités et des urgences. Il est soumis aux contraintes horaires de l'expédition des commandes.

L'agent magasinier exerce cette activité seul ou au sein d'une équipe, sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il prend en compte au quotidien les principes du développement durable liés au contexte de son activité et applique les principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle.

L'agent magasinier est en relation permanente avec des interlocuteurs internes et externes à l'entreprise, tels que collaborateurs, fournisseurs, clients et prestataires de services.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Renseigner les données relatives au traitement des commandes clients

Accueillir le client, identifier son besoin et établir les documents commerciaux

Prélever les articles dans le stock

Emballer la commande client en vue de sa mise à disposition avec les documents de vente et de transport

Compétences transversales de l'activité type

Appliquer les règles de qualité, de sûreté et de sécurité dans le magasin dans le respect des procédures

Organiser ses journées de travail en fonction des impératifs de production

Communiquer oralement et par écrit avec les interlocuteurs concernés

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
AM	REAC	TP-00472	09	27/06/2019	30/07/2018	11/34

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Réceptionner et contrôler les marchandises

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect des procédures de l'entreprise, des consignes de sécurité et de la réglementation, accueillir le transporteur, contrôler la conformité de la livraison avec le document de transport et la marchandise. Rédiger les réserves éventuelles.

En tenant compte de la commande et des documents de livraison, contrôler les produits livrés afin d'en valider la conformité. Informer les interlocuteurs concernés en cas de non-conformité.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce au quotidien, seul ou au sein d'une équipe, en relation avec les livreurs, les services internes.

Critères de performance

Les procédures internes sont respectées

Les principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle sont appliqués

Les réserves sur les documents de transport sont libellées de façon explicite

Les non-conformités et reliquats par rapport à la commande sont identifiés

Les informations sont transmises aux interlocuteurs concernés

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Décharger ou faire décharger la marchandise

Utiliser les matériels de manutention et les équipements de protection individuelle (EPI) dans le respect des règles de sécurité, nettoyage, rangement de la zone

Appliquer les principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle

Appliquer les règles de base du développement durable de l'entreprise : nettoyage, rangement de la zone, récupération des déchets

Vérifier les documents de transport et de livraison

Apposer des réserves explicites et justifiées sur un document de transport

Collecter les documents en lien avec la réception

Réaliser les contrôles et rapprochements entre la marchandise et les documents

Identifier les non-conformités et reliquats par rapport à la commande

Transmettre les documents aux interlocuteurs concernés

Libeller des réserves de façon explicite sur les documents de transport.

Evaluer sa charge de travail et hiérarchiser ses tâches en fonction des priorités

Accueillir les livreurs

Transmettre oralement ou par écrit des informations aux différents interlocuteurs

Argumenter les réserves ou des réclamations auprès de son responsable

Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de manutention

Connaissance des principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle

Connaissance des règles techniques liées aux matériels de manutention

Connaissance des documents administratifs liés à la réception

Connaissance de la réglementation relative au chargement et déchargement des véhicules de transport

Connaissance de la réglementation relative au contrat type de transport

Connaissance des circuits de transmission des documents et de leur classement

Connaissance des différentes unités de gestion : vente, achat, conditionnement

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
AM	REAC	TP-00472	09	27/06/2019	30/07/2018	13/34

Connaissance des pictogrammes de manutention liés aux caractéristiques des produits
Connaissance des principes du développement durable
Connaissance des règles de stockage d'un magasin
Connaissance des outils d'identification de la marchandise (lecteur code barre, PDA)
Connaissance des différents supports de charge

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
AM	REAC	TP-00472	09	27/06/2019	30/07/2018	14/34

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Valider les informations relatives à la réception et affecter des emplacements aux nouveaux produits

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect des procédures de l'entreprise et en fonction des informations relevées sur les documents de réception, valider les données dans le système d'information afin que le stock informatique corresponde au stock physique. En fonction des caractéristiques des produits et de l'implantation du magasin, attribuer des adresses de stockage aux produits. Transmettre les documents aux interlocuteurs concernés.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce au quotidien, seul ou au sein d'une équipe, en relation avec les services internes.

Critères de performance

Les procédures internes de réception sont respectées
Les données enregistrées dans le système d'information sont exactes
L'affectation de l'adresse de stockage des produits est adaptée à leurs caractéristiques et respecte l'implantation du magasin
Les documents sont remis aux interlocuteurs concernés

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier les documents de réception
Rechercher les informations dans une base de données
Saisir les mouvements relatifs aux réceptions de produits dans le système d'information
Interpréter un plan de stockage
Définir l'implantation de nouveaux produits en fonction de leurs caractéristiques
Appliquer les principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle
Utiliser les outils d'identification de la marchandise (lecteur code barre, PDA)

Evaluer sa charge de travail et hiérarchiser ses tâches en fonction des priorités

Rendre compte de son activité
Signaler les anomalies rencontrées
Communiquer oralement ou par écrit avec les différents prestataires

Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité et de sûreté
Connaissance des documents administratifs liés à la réception
Connaissance des règles d'utilisation du système informatisé pour la gestion de stocks
Connaissance des menus de consultation et de saisie d'un logiciel de gestion commerciale
Connaissance des outils d'identification de la marchandise (lecteur code barre, PDA)
Connaissance des circuits de transmission des documents et de leur classement
Connaissance des règles de stockage d'un magasin
Connaissance des principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle
Connaissance des pictogrammes de stockage et de conservation liés aux caractéristiques des produits
Connaissance des différentes structures de stockage et leurs caractéristiques
Connaissance des spécificités de stockage des produits à température dirigée, dangereux, sensibles

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
AM	REAC	TP-00472	09	27/06/2019	30/07/2018	15/34

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Ranger les articles dans le stock

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect des procédures de l'entreprise et des consignes de sécurité et de sûreté, positionner chaque produit dans l'emplacement identifié en respectant les règles de stockage afin d'assurer la conservation des produits et leur mise à disposition. Optimiser ses déplacements, maintenir la zone de stockage propre et rangée et respecter les principes du développement durable liés au contexte de son activité.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce au quotidien dans les zones de stockage, seul ou au sein d'une équipe, en relation avec les services internes. Elle implique l'utilisation de matériel de manutention.

Critères de performance

Les procédures internes sont respectées
Les consignes de sécurité sont appliquées
Les principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle sont appliqués
Les produits sont rangés dans les emplacements affectés
Les déplacements sont optimisés

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Appliquer les règles de conservation des produits liées à la rotation du stock
Choisir les matériels de manutention et les équipements de protection individuelle adaptés
Appliquer les principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle
Identifier et étiqueter les produits
Identifier les pictogrammes de manutention liés aux caractéristiques des produits
Identifier les adresses de stockage
Ranger les produits

Evaluer sa charge de travail et hiérarchiser ses tâches en fonction des priorités
Optimiser les déplacements dans le rangement des produits

Rendre compte de son activité
Signaler les anomalies rencontrées

Connaissance des principes de prévention des risques physiques liés à l'activité
Connaissance des principales règles techniques liées aux matériels de manutention
Connaissance des circuits de transmission des documents et leur classement
Connaissance des différentes unités de conditionnement
Connaissance des règles de rotation des produits
Connaissance des différentes structures de stockage et leurs caractéristiques
Connaissance des spécificités de stockage des produits à température dirigée (positive ou négative), dangereux, sensibles
Connaissance des différents supports de charge
Connaissance des pictogrammes de manutention et de stockage liés aux caractéristiques des produits
Connaissance des principes du développement durable liés au contexte de son activité

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
AM	REAC	TP-00472	09	27/06/2019	30/07/2018	17/34

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Préparer et réaliser les inventaires des produits en stock

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En réponse à des besoins internes, préparer et réaliser les opérations d'inventaire régulier ou ponctuel dans le respect des procédures et du délai imparti. Rechercher la cause des écarts afin d'assurer la cohérence entre les stocks physiques et les données du système d'information. Communiquer les résultats des contrôles au demandeur.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce au sein du magasin. Des outils d'identification du type lecteur code-barres peuvent être utilisés.

Critères de performance

Les procédures et consignes de travail sont respectées
La conformité des produits inventoriés est vérifiée
Les opérations de comptage sont fiables
Les causes de l'écart de stock physique sont identifiées
Les résultats du contrôle sont communiqués au demandeur

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Choisir les matériels de manutention et les équipements de protection individuelle adaptés
Ranger les produits
Appliquer les principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle
Identifier les adresses de stockage
Identifier et ré-étiqueter les produits le cas échéant
Effectuer les comptages
Reporter les résultats aux interlocuteurs concernés

Evaluer sa charge de travail et hiérarchiser ses tâches en fonction des priorités

Rendre compte de son activité
Signaler les anomalies rencontrées
Formuler la réponse adaptée à l'interlocuteur

Connaissance des différents types d'inventaires
Connaissance des principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle
Connaissance des circuits de transmission des documents
Connaissance des différentes unités de conditionnement
Connaissance des pictogrammes de manutention et de stockage liés aux caractéristiques des produits
Connaissance des règles d'utilisation du système informatisé pour la gestion des stocks
Connaissance des principes du développement durable liés au contexte de son activité

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
AM	REAC	TP-00472	09	27/06/2019	30/07/2018	19/34

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Renseigner les données relatives au traitement des commandes clients

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect des procédures de l'entreprise, enregistrer dans le système d'information les éléments de la commande client. Rechercher les informations nécessaires dans les bases de données informatiques. Editer les documents de préparation et les classer dans l'ordre des priorités afin de satisfaire les intérêts de l'entreprise et les demandes clients.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce, au sein du magasin, seul ou en équipe, pour répondre à des besoins d'un client interne ou externe.

Critères de performance

Les informations nécessaires sont collectées
Les commandes sont saisies sans erreur
Les documents de préparation de commandes sont édités
Les commandes sont ordonnées en fonction des priorités

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier les différentes informations nécessaires au traitement des besoins client
Rechercher les informations dans les bases de données
Repérer les anomalies liées à la commande et/ou à son traitement
Editer les documents nécessaires à la préparation de commande

Evaluer sa charge de travail et hiérarchiser ses tâches en fonction des priorités.

Signaler les anomalies rencontrées
Rendre compte de son activité

Connaissance des documents liés au traitement d'une commande
Connaissance des unités de gestion, d'achat, de vente, de conditionnement, de facturation
Connaissance des menus de consultation et de saisie d'un logiciel de gestion commerciale
Connaissance du rôle des différents intervenants dans le processus de la commande

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
AM	REAC	TP-00472	09	27/06/2019	30/07/2018	21/34

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Accueillir le client, identifier son besoin et établir les documents commerciaux

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect des procédures définies par l'entreprise, accueillir le client, physiquement ou tout autre canal de communication. Ecouter sa demande, rechercher des informations complémentaires, donner les renseignements nécessaires et conseiller le client dans le respect des intérêts de l'entreprise. Enregistrer la commande ou le retour, les traiter et éditer les documents commerciaux.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce, au sein du magasin, en réponse à des besoins d'un client interne ou externe.

Critères de performance

La communication est adaptée au client
Le besoin du client est pris en compte
La demande du client est prise en compte
Les renseignements transmis aux clients sont exacts
Les retours client sont traités et les documents sont édités

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Utiliser les techniques et les technologies d'information et de communication en lien avec son activité
Rechercher les informations dans des bases de données
Appliquer les règles commerciales de l'entreprise
Conseiller et proposer les produits adaptés au besoin du client
Repérer les anomalies liées à la commande et à son traitement
Enregistrer et éditer les documents nécessaires à la commande
Appliquer les règles commerciales de l'entreprise
Identifier les différentes origines de retour de produits et leurs conséquences pour l'entreprise et le client

Evaluer sa charge de travail et hiérarchiser ses tâches en fonction des priorités

Accueillir le client et prendre en charge sa demande
Formuler une réponse adaptée à l'interlocuteur, oralement ou par écrit
Adopter un langage et une attitude conformes à l'image de l'entreprise
Répondre à l'interlocuteur qui se présente physiquement ou par téléphone dans un esprit de service au client
Signaler les anomalies rencontrées
Rendre compte de son activité

Connaissance des documents liés à la vente
Connaissance des unités de gestion, d'achat, de vente, de conditionnement, de facturation
Connaissance des moyens de base de communication pour collecter ou transmettre des informations
Connaissance des menus de consultation et de saisie d'un logiciel de gestion commerciale
Connaissance du rôle des différents intervenants dans le processus de la commande ou du retour client
Connaissance des notions de garantie
Connaissance des procédures de traitement des retours de consignes

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
AM	REAC	TP-00472	09	27/06/2019	30/07/2018	23/34

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Prélever les articles dans le stock

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect des procédures internes de l'entreprise, en fonction de la commande du client, prélever la marchandise en vérifiant l'état, le nombre et le conditionnement. Editer et compléter les documents de préparation. En fonction de l'agencement de la zone de stockage, choisir les matériels et ordonner le prélèvement des produits afin d'optimiser la production. Appliquer les principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce au sein du magasin, seul ou en équipe. Elle implique l'utilisation du matériel de manutention.

Critères de performance

Les principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle sont appliqués
Les procédures internes sont respectées
Les prélèvements sont réalisés en conformité avec la demande
Les documents de préparation de commandes sont renseignés
Les déplacements sont optimisés

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Appliquer les principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle
Appliquer les règles de conservation des produits liées à la rotation du stock
Identifier les pictogrammes de manutention liés aux caractéristiques des produits
Identifier les adresses de stockage
Etablir et respecter le plan de circulation
Choisir les outils de manutention et les équipements de protection individuelle adaptés
Identifier et étiqueter les produits

Evaluer sa charge de travail et hiérarchiser ses tâches en fonction des priorités
Optimiser et rationaliser les déplacements pour le prélèvement des produits

Rendre compte de son activité
Signaler les anomalies rencontrées

Connaissance des principales règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de manutention
Connaissance des principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle
Connaissance des principales règles techniques liées aux matériels de manutention
Connaissance des différentes unités de conditionnement
Connaissance des différents supports de charge
Connaissance des règles de rotation des produits (« peps »...)
Connaissance des différentes structures de stockage et leurs caractéristiques
Connaissance des pictogrammes de manutention et de stockage liés aux caractéristiques des produits
Connaissance des spécificités de manutention des produits à température dirigée (positive ou négative), dangereux, sensibles
Connaissance des règles d'utilisation du système informatisé pour la gestion de stocks

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
AM	REAC	TP-00472	09	27/06/2019	30/07/2018	25/34

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Emballer la commande client en vue de sa mise à disposition avec les documents de vente et de transport

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect des procédures internes de l'entreprise, afin de protéger la marchandise, choisir l'emballage approprié aux caractéristiques des produits et constituer des unités de manutention adaptées aux modes de transport. Apposer les pictogrammes requis, renseigner les documents de transport et de vente et les joindre à la commande.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce au sein du magasin. Elle implique l'utilisation de l'outil informatique et du matériel d'emballage.

Critères de performance

Les principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle sont appliqués
Les procédures internes sont respectées
Le choix de l'emballage et des pictogrammes tient compte des caractéristiques des produits et du mode de transport
Les documents de vente et d'expédition sont conformes

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Appliquer les principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle
Constituer un colis conforme aux règles de qualité, aux contraintes client et de transport à l'aide du matériel approprié
Réaliser le suremballage
Editer et valider les documents de vente
Renseigner les documents de transport
Choisir les matériels de manutention et les équipements de protection individuelle adaptés
Identifier et Interpréter les pictogrammes

Evaluer sa charge de travail et hiérarchiser ses tâches en fonction des priorités

Rendre compte de son activité
Signaler les anomalies rencontrées

Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de manutention
Connaissance des principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle
Connaissance des règles techniques liées aux matériels de manutention
Connaissance des différents matériaux d'emballage et de sur emballage
Connaissance des matériaux de calage et de protection
Connaissance des différents supports de charge et leurs utilisations
Connaissance des pictogrammes de manutention liés aux caractéristiques des produits
Connaissance des incompatibilités entre des produits
Connaissance des principaux modes de transport et leurs caractéristiques
Connaissance des menus de saisie d'un logiciel de gestion commerciale
Connaissance des différents documents de transport
Connaissance des documents administratifs liés à la vente
Connaissance des circuits de transmission des documents et de leur classement
Connaissance des principes du développement durable

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
AM	REAC	TP-00472	09	27/06/2019	30/07/2018	27/34

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Appliquer les règles de qualité, de sûreté et de sécurité dans le magasin dans le respect des procédures

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des procédures du magasin, appliquer et faire appliquer les règles de sécurité relatives aux personnes et aux biens, s'assurer qu'elles soient respectées par toute personne présente dans le magasin. Maintenir le magasin rangé et propre.

Critères de performance

Le magasin est maintenu propre et rangé
Les règles de sécurité et de sûreté sont respectées
Les anomalies sont signalées et prises en compte
Les règles de base du développement durable de l'entreprise sont appliquées
Les procédures sont appliquées avec rigueur

Organiser ses journées de travail en fonction des impératifs de production

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sous l'autorité d'un responsable hiérarchique, organiser ses tâches et gérer les urgences tout au long de la journée afin de satisfaire au mieux les intérêts de la structure et les demandes des clients.

Critères de performance

Le travail est organisé
Les priorités sont prises en compte

Communiquer oralement et par écrit avec les interlocuteurs concernés

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Communiquer et collecter oralement ou par écrit les informations nécessaires auprès des conducteurs, collègues, clients, hiérarchie, fournisseurs, afin de maintenir le niveau de service visé. Adapter sa communication à l'interlocuteur.

Critères de performance

Les informations sont transmises aux interlocuteurs concernés
La communication est adaptée à l'interlocuteur

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
AM	REAC	TP-00472	09	27/06/2019	30/07/2018	29/34

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
AM	REAC	TP-00472	09	27/06/2019	30/07/2018	31/34

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
AM	REAC	TP-00472	09	27/06/2019	30/07/2018	32/34

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."





REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Agent magasinier

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AM	RE	TP-00472	09	15/08/2018	12/06/2018	1/26

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Agent magasinier

Sigle du titre professionnel : AM

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 311t - Tri, préparation des commandes, magasinage-

Code(s) ROME : N1103

Formacode : 31663

Date de l'arrêté : 07/08/2018

Date de parution au JO de l'arrêté : 15/08/2018

Date d'effet de l'arrêté : 23/02/2019

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AM	RE	TP-00472	09	15/08/2018	12/06/2018	3/26

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AM	RE	TP-00472	09	15/08/2018	12/06/2018	4/26

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel AM

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réceptionner et contrôler les marchandises Valider les informations relatives à la réception et affecter des emplacements aux nouveaux produits Ranger les articles dans le stock Préparer et réaliser les inventaires des produits en stock Renseigner les données relatives au traitement des commandes clients Accueillir le client, identifier son besoin et établir les documents commerciaux Prélever les articles dans le stock Emballer la commande client en vue de sa mise à disposition avec les documents de vente et de transport	02 h 00 min	Le candidat tire au sort un scénario avec les consignes de travail et les opérations à réaliser. Il traite les commandes clients et fournisseurs et renseigne les documents afférents. Il effectue un inventaire, traite un retour de marchandise et renseigne les documents afférents. Il accueille et renseigne un client. Au cours de la mise en situation, le jury assure le rôle de client, de responsable hiérarchique et de livreur.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Valider les informations relatives à la réception et affecter des emplacements aux nouveaux produits Préparer et réaliser les inventaires des produits en stock Renseigner les données relatives au traitement des commandes clients Accueillir le client, identifier son besoin et établir les documents commerciaux	00 h 15 min	A l'issue de la mise en situation professionnelle, le jury interroge le candidat sur sa prestation dans un local fermé équipé d'une table et de trois chaises.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 15 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury vérifie que le candidat situe correctement la fonction d'un magasinier dans la chaîne logistique.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 30 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AM	RE	TP-00472	09	15/08/2018	12/06/2018	5/26

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des stocks					
Réceptionner et contrôler les marchandises	<p>Les procédures internes sont respectées</p> <p>Les principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle sont appliqués</p> <p>Les réserves sur les documents de transport sont libellées de façon explicite</p> <p>Les non-conformités et reliquats par rapport à la commande sont identifiés</p> <p>Les informations sont transmises aux interlocuteurs concernés</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Valider les informations relatives à la réception et affecter des emplacements aux nouveaux produits	<p>Les procédures internes de réception sont respectées</p> <p>Les données enregistrées dans le système d'information sont exactes</p> <p>L'affectation de l'adresse de stockage des produits est adaptée à leurs caractéristiques et respecte l'implantation du magasin</p> <p>Les documents sont remis aux interlocuteurs concernés</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ranger les articles dans le stock	<p>Les procédures internes sont respectées</p> <p>Les consignes de sécurité sont appliquées</p> <p>Les principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle sont appliqués</p> <p>Les produits sont rangés dans les emplacements affectés</p> <p>Les déplacements sont optimisés</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préparer et réaliser les inventaires des produits en stock	<p>Les procédures et consignes de travail sont respectées</p> <p>La conformité des produits inventoriés est vérifiée</p> <p>Les opérations de comptage sont fiables</p> <p>Les causes de l'écart de stock physique sont identifiées</p> <p>Les résultats du contrôle sont communiqués au demandeur</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients					
Renseigner les données relatives au traitement des commandes clients	<p>Les informations nécessaires sont collectées</p> <p>Les commandes sont saisies sans erreur</p> <p>Les documents de préparation de commandes sont édités</p> <p>Les commandes sont ordonnées en fonction des priorités</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AM	RE	TP-00472	09	15/08/2018	12/06/2018	6/26

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Accueillir le client, identifier son besoin et établir les documents commerciaux	La communication est adaptée au client Le besoin du client est pris en compte La demande du client est prise en compte Les renseignements transmis aux clients sont exacts Les retours client sont traités et les documents sont édités	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prélever les articles dans le stock	Les principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle sont appliqués Les procédures internes sont respectées Les prélèvements sont réalisés en conformité avec la demande Les documents de préparation de commandes sont renseignés Les déplacements sont optimisés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emballer la commande client en vue de sa mise à disposition avec les documents de vente et de transport	Les principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle sont appliqués Les procédures internes sont respectées Le choix de l'emballage et des pictogrammes tient compte des caractéristiques des produits et du mode de transport Les documents de vente et d'expédition sont conformes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant : Sans objet.					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AM	RE	TP-00472	09	15/08/2018	12/06/2018	7/26

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Appliquer les règles de qualité, de sûreté et de sécurité dans le magasin dans le respect des procédures	Accueillir le client, identifier son besoin et établir les documents commerciaux
	Emballer la commande client en vue de sa mise à disposition avec les documents de vente et de transport
	Prélever les articles dans le stock
	Préparer et réaliser les inventaires des produits en stock
	Ranger les articles dans le stock
	Réceptionner et contrôler les marchandises
	Renseigner les données relatives au traitement des commandes clients
	Valider les informations relatives à la réception et affecter des emplacements aux nouveaux produits
Organiser ses journées de travail en fonction des impératifs de production	Accueillir le client, identifier son besoin et établir les documents commerciaux
	Emballer la commande client en vue de sa mise à disposition avec les documents de vente et de transport
	Prélever les articles dans le stock
	Préparer et réaliser les inventaires des produits en stock
	Ranger les articles dans le stock
	Réceptionner et contrôler les marchandises
	Renseigner les données relatives au traitement des commandes clients
	Valider les informations relatives à la réception et affecter des emplacements aux nouveaux produits
Communiquer oralement et par écrit avec les interlocuteurs concernés	Accueillir le client, identifier son besoin et établir les documents commerciaux
	Emballer la commande client en vue de sa mise à disposition avec les documents de vente et de transport
	Prélever les articles dans le stock
	Préparer et réaliser les inventaires des produits en stock
	Ranger les articles dans le stock
	Réceptionner et contrôler les marchandises
	Renseigner les données relatives au traitement des commandes clients
	Valider les informations relatives à la réception et affecter des emplacements aux nouveaux produits

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AM	RE	TP-00472	09	15/08/2018	12/06/2018	8/26

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre AM

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 30 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant toute la durée de l'épreuve.

Dans la mise en situation professionnelle, certains jeux de rôle sont réalisés entre le candidat et le jury qui s'appuie sur des scénarios écrits.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Néant

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AM	RE	TP-00472	09	15/08/2018	12/06/2018	9/26



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Agent magasinier

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AM	RE	TP-00472	09	15/08/2018	12/06/2018	11/26

CCP

Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des stocks

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réceptionner et contrôler les marchandises Ranger les articles dans le stock Préparer et réaliser les inventaires des produits en stock Valider les informations relatives à la réception et affecter des emplacements aux nouveaux produits	01 h 15 min	Le candidat tire au sort un scénario avec les consignes de travail et les opérations à réaliser. Il traite la réception d'une commande fournisseurs, renseigne les documents afférents et effectue un inventaire. Selon le scénario, un des membres du jury assure le rôle de livreur et de responsable hiérarchique.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Préparer et réaliser les inventaires des produits en stock Valider les informations relatives à la réception et affecter des emplacements aux nouveaux produits	00 h 15 min	A l'issue de la mise en situation professionnelle, le jury interroge le candidat sur sa prestation.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		01 h 30 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AM	RE	TP-00472	09	15/08/2018	12/06/2018	13/26

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des stocks

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AM	RE	TP-00472	09	15/08/2018	12/06/2018	14/26

CCP

Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Renseigner les données relatives au traitement des commandes clients Prélever les articles dans le stock Emballer la commande client en vue de sa mise à disposition avec les documents de vente et de transport Accueillir le client, identifier son besoin et établir les documents commerciaux	01 h 15 min	Le candidat tire au sort un scénario avec les consignes de travail et les opérations à réaliser. Il traite une commande client, valide un retour de marchandise et renseigne les documents afférents. Il accueille et renseigne un client. Selon le scénario, un des membres du jury assure le rôle de client et de responsable hiérarchique.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Renseigner les données relatives au traitement des commandes clients Accueillir le client, identifier son besoin et établir les documents commerciaux	00 h 15 min	A l'issue de la mise en situation professionnelle, le jury interroge le candidat sur sa prestation.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	01 h 30 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AM	RE	TP-00472	09	15/08/2018	12/06/2018	15/26

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AM	RE	TP-00472	09	15/08/2018	12/06/2018	16/26

Annexe 1
Plateau technique d'évaluation
Agent magasinier

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Un espace de de 60 m ² minimum comprenant : - au moins quatre allées de circulation bordées de rayonnages d'une hauteur entre 1.60 m et 2 m. - une zone de réception et une zone d'expédition identifiées et matérialisées au sol.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Entretien technique	Un local équipé d'une table et de trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AM	RE	TP-00472	09	15/08/2018	12/06/2018	17/26

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Le magasin doit contenir au minimum 500 références différentes avec adresses de stockage identifiées dont 30 références avec pictogramme de manutention. 400 de ces références devront comporter minimum 4 unités. Un comptoir. Un poste de travail réception avec une table. Un poste d'emballage avec une table. Deux postes informatiques équipés d'un système de gestion commerciale et reliés à une imprimante. Deux téléphones. Matériel de manutention : un transpalette. Un nombre de supports de charge divers : palettes et demi-palettes. Une balance professionnelle.	4	Pas d'observation
	1	Matériel de manutention : chariot de manutention manuel.	1	Sans objet.
Outils / Outillages	4	Cutters, dérouleurs de ruban adhésif.	4	Pas d'observation.
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	4	Gants.	4	Le candidat vient avec ses chaussures de sécurité.
Matières d'œuvre	1	Matériels d'emballage de calage et de suremballage adaptés aux opérations à réaliser. Des cartons d'emballage adaptés aux opérations à réaliser. Étiquettes d'expédition, adhésif, film, moyens de marquage.	4	Pas d'observation.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AM	RE	TP-00472	09	15/08/2018	12/06/2018	18/26

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		Pictogrammes de manutention et de sécurité, documents de transport et bons de mouvements des marchandises.		
Documentations	2	Cahier de procédures informatiques et modes opératoires du magasin.	2	Un jeu de documents par poste informatique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AM	RE	TP-00472	09	15/08/2018	12/06/2018	19/26

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Agent magasinier est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Agent magasinier Arrêté du 01/07/2013		Agent magasinier Arrêté du 07/08/2018	
CCP	Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des articles	CCP	Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des stocks
CCP	Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients	CCP	Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AM	RE	TP-00472	09	15/08/2018	12/06/2018	21/26

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AM	RE	TP-00472	09	15/08/2018	12/06/2018	23/26

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

